



COMITE DES LANDES DE BASKETBALL  
Maison du Basket Landais  
7 IMPASSE DU CARBOUE  
BP67  
40002 MONT DE MARSAN CEDEX  
Tél : 05 58 75 81 99 Fax : 05 58 75 61 17  
e.mail : [secretariat@basket40.com](mailto:secretariat@basket40.com) - Site : [www.basket40.com](http://www.basket40.com)

M. CAMPET Bernard  
Président C.S.R.D

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE Du 11 AVRIL 2008 à AMOU

Présents :

Mlles GRANSARD S., LATRUBESSE C., Mmes DULAMON F – LAFITTE N.  
MM CAMPET B – BERGALONNE N - LABADIE C – LAFARGUE E – PY J

Excusés : SERRES JP.

### **Dossier 09-07/08 : LABENNE – H.D.C (Coupe des Landes « CANDAU » du 21/03/2008)**

Attendu que le joueur LARROUQUIS Johan, licence 3811440, a été sanctionné d'une faute technique au cours de la rencontre LABENNE-H.D.C le 21/03/2008 en Coupe des Landes

Attendu que ce joueur a été sanctionné les :

- 27/10/2007
  - 24/11/2007
  - 13/01/2008
  - 19/01/2008
- de fautes techniques

Attendu qu'à 5 fautes techniques il y a ouverture d'un dossier disciplinaire

Pour ces motifs la Commission de discipline du Comité des Landes réunie décide :

-Suspension pour les 2 premières rencontres du Championnat 2008/2009 à déterminer par le Comité, par la Ligue, par la Fédération, suivant le niveau du Championnat auquel il participera

-Le joueur LARROUQUIS Johan, 3811440, devra se mettre à la disposition de la C.D.A.M.C afin d'arbitrer 5 rencontres de jeunes à titre d'intérêt de travail général (Minimes – Cadets) et ce sous la responsabilité de son Président de Club pour la saison 2008/2009.

-De plus le club de LABENNE devra s'acquitter de la somme de 160,00 € pour ouverture de dossier et frais de procédure dans les 8 jours ouvrable.

Toutes décisions peuvent être frappées d'appel dans les 10 jours suivant notification.

La Secrétaire,  
Mme DULIN F.

Le Président  
Mr CAMPET B